

Extension de l'obligation du certificat Covid en lutte contre la pandémie

Lausanne, 11.09.2021 – **L'extension du domaine de la lutte contre le coronavirus oblige la présentation du certificat COVID de manière plus systématique. Les conditions sanitaires dictent le recours à cette certification COVID pour freiner la propagation du virus. Inclues dans les manifestations relevant des droits fondamentaux, certaines activités d'Eglise font l'objet d'aménagements spécifiques. L'EERV salue cette reconnaissance bienvenue et remercie pour la confiance accordée.**

La pandémie perdure, face à cette situation l'Eglise réformée vaudoise met en place les conditions pour célébrer ses activités de façon ouverte à toute personne mais sûre en respectant les normes sanitaires.

Le Conseil synodal attire l'attention des organisateurs et organisatrices et les incite à anticiper au mieux les manifestations qui feront l'objet d'une affluence de plus de 50 personnes. Et lors de situations où des personnes devront rester à l'extérieur - de certaines manifestations - garder, maintenir et faire lien avec elles en bienveillance.

Gardons le cap sur l'espérance

Flexibilité, bon sens et souplesse restent au menu des activités de l'EERV toujours en respect des concepts de protection édictés dans le document «cadre sanitaire des activités».

L'Eglise s'associe solidairement auprès des personnes impactées par la situation pandémique. Il reste primordial de rester ensemble en vigilance.

Nos 3 essentiels

- foi
- espérance
- amour

Nos 3 fondamentaux

- engagement
- solidarité
- entraide

Permanence et document à votre service

Le service de permanence répond aux questions formulées par écrit auprès de [celluledecrise\(at\)eerv.ch](mailto:celluledecrise(at)eerv.ch) et la ligne téléphonique 021 331 21 54 est réservée aux urgences, merci de votre compréhension.

Les documents de synthèse utiles à votre activité sont régulièrement mis à jour dans les meilleurs délais sur www.eerv.ch.

Contact médias

- Carole Delamuraz, responsable de l'Office information et communication de l'EERV
079 212 50 04, carole.delamuraz@eerv.ch